

# Monsieur le Marquis

par

**Isabelle KAISER**

Elle était comédienne, il était marquis.

Ils ne s'aimaient ni ne se connaissaient. Elle brillait sur la scène ; lui ne brillait plus nulle part. Elle était une étoile à son zénith, on l'acclamait chaque soir au Théâtre Lyrique ; lui n'était qu'un soleil déchu, personne ne le saluait quand il passait, car son nom – inscrit dans l'armorial de France – ne se lisait pas sur son front pâli par les privations, et si dans son blason il portait de gueules à la bande d'or, son pourpoint montrait la corde et son jabot et ses souliers riaient au vent par mille petits trous drôles.

Elle portait le soir des diamants sur ses épaules nues ; on se ruinait pour elle. Lui, s'était ruiné pour d'autres. Mais elle n'était après tout que Demoiselle Ninon Duchêne du Théâtre Lyrique, il était toujours le

marquis Axel de Saint-Fleury, et, s'il avait possédé un vêtement convenable pour s'y présenter, les salons du Boulevard Saint-Germain auraient ouvert devant lui à deux battants leurs portes que la beauté et les diamants de Demoiselle Duchêne ne franchiraient jamais.

Elle l'avait suffisamment éprouvé. L'ambition la tourmentait. Son nom d'arbre gênait singulièrement cette âme d'oiseau qui rêvait de nicher sur une haute cime.

Cette chanteuse vivait dans le luxe et ce gentilhomme mourait de faim ; et quand on parla devant elle de ce marquis ruiné, un projet fantasque germa dans son esprit.

Elle entra par lettres en négociations avec lui.

Très courtisée, elle désirait échanger son nom roturier, mais non se charger d'un époux, et lui, très misérable, se résignait à accepter de l'or pour prolonger sa vie, mais non une femme bourgeoise pour la partager.

Ils s'entendirent ; l'étrange marché fut conclu, et Demoiselle Duchêne stipula les clauses d'un contrat de mariage fort original :

*Article premier* : Le marquis de Saint-Fleury se trouvera mercredi le 28 de ce mois à l'église Saint-Roch pour contracter avec moi les liens du mariage. N'ayant ni l'envie, ni le loisir de m'occuper des documents nécessaires et des frais qu'ils comportent, je lui remettrai cinquante thalers pour se charger de ces obligations.

Le marquis répondit :

– J'accepte pour mercredi le 28 de ce mois. Cinquante thalers suffiront. Je pourvoirai à tout ; mais je rends Demoiselle Duchêne attentive sur le fait qu'il me faudrait encore vingt thalers pour un nouvel habit et une nouvelle perruque.

*Article second*. Le marquis emmènera avec lui l'un de ses amis. Je ferai de même. Le marquis me tendra sa main pour me conduire à l'autel où l'on nous mariera.

Le marquis répondit :

– J'accepte, bien que je me sente humilié de ne pas avoir l'autorisation de vous chercher dans votre demeure. Je dois refuser votre condition en ce qui concerne mon ami : ils se sont tous retirés de moi. Si vous persistez

dans votre demande, j'emmènerai mon cordonnier, il est le seul qui me soit resté fidèle.

*Article troisième* : Dès après la bénédiction nuptiale, le marquis recevra 300 livres, premier quartier de la pension de 1200 livres qui lui sera remise par un notaire jusqu'à ma mort.

Le marquis répondit laconiquement :

– J'accepte les 300 livres.

*Article dernier* : Après la cérémonie vous me quitterez immédiatement. Jamais vous ne dépasserez le seuil de ma maison, et si, par hasard, nous nous rencontrons un jour dans la rue ou ailleurs, nous promettons de faire comme si nous ne nous connaissions pas.

Ce fut là la condition du contrat que le marquis signa avec le plus vif contentement et le plus chevaleresque empressement :

– Approuvé et accepté de tout mon cœur.

Ce mariage eut lieu.

Toutes les conditions stipulées furent scrupuleusement observées. Les époux ne se regardèrent presque pas devant l'autel, se dédaignant l'un l'autre et rougissant de leur action.

Au sortir de Saint-Roch, la marquise de Saint-Fleury monta en voiture avec un port de tête un peu plus hautain que celui de Ninon Duchêne, et le marquis réintégra à pied son domicile sous les toits, marchant un peu courbé sous le poids de l'acte qu'il venait de commettre par extrême misère.

Et ils ne se virent plus.

Quelques années après ce mariage, la Révolution soufflait sur la France d'une si formidable haleine que l'édifice social croula ; toutes les classes et toutes les fortunes furent secouées comme les grains dans la main d'un vanneur aveugle et fou.

Sur les ruines ce fut l'élaboration convulsive d'un monde nouveau, une gigantesque éruption d'idées, de génie, de crimes et de vertus, de folie et d'héroïsme.

On vivait au seuil de la mort ; mourir était, à cette heure, le grand, le plus bel acte de la vie. Au caprice des comités en délire, on envoyait les hommes à l'échafaud, par fournées. Tous suspects, tous innocents. La Foi qui consolait les générations passées était avilie et bafouée, la royauté dépopularisée, les grands noms voués à la destruction, l'aristocratie déracinée....

Et cette âme d'oiseau de Ninon Duchêne, qui avait rêvé de nicher sur une haute cime, fut d'entre les premières atteinte par la tempête, jetée dans un cachot de la prison des Carmes.

Certes, on eût laissé citoyenne Duchêne chanter en paix ses trilles de fauvette, mais la marquise de Saint-Fleury fut condamnée à subir le supplice infligé à toutes les femmes de sa classe.

Un jour de thermidor 1794, elle eut à comparaître dans la cour de la Conciergerie. Son nom figurait sur la liste remise le matin à Fouquier-Tinville.

C'était son passeport pour la guillotine.

Quand elle entra dans cette cour, qui était l'antichambre de la mort, et dont la porte s'ouvrait sur la charrette de Samson, elle tremblait de tout son corps et chancelait en marchant. Deux gardes durent la traîner. Cette femme qui n'avait pas su vivre s'apprêtait à mal mourir.

Elle renia le beau nom jadis ambitionné et porté avec ostentation, elle cria son origine plébéienne. On ne la croyait pas. Ses voitures, son linge et son papier affichaient des couronnes de marquise, et le peuple, qui assiégeait le parapet, le peuple généreux et féroce, accouru là en spectateur pour acclamer les actes de courage et flétrir les défaillances, huait chaleureusement cette femme, qui marchandait sa vie à ses juges.

Elle était jeune, elle était belle, elle adorait la vie. L'espérance, cette visiteuse des infortunés, ne l'avait pas quittée dans son cachot et l'accompagnait encore dans le sinistre préau. Elle interrogeait avidement cette foule ; tous ces visages inconnus, toutes ces faces fauves la terrorisaient. Pas une seule physionomie amie, pas un seul d'entre ceux qui l'avaient acclamée aux soirs glorieux et qui pourraient témoigner pour elle. Pas un parent, pas un protecteur, quelqu'un qui dirait à ces

juges qu'on ne décapite pas une femme jeune qui ne sait que chanter et que rire, et n'est pas prête à mourir. Elle ignorait l'héroïsme, n'ayant jamais volé vers ces hauteurs, et personne ne lui ayant appris ces choses-là.

Ils étaient là une centaine de malheureux parqués pour la tuerie, mais quand leur nom tombait de la bouche de l'accusateur public, les condamnés se levaient et, d'un pas tranquille, allaient vers la charrette, prenant congé simplement, d'une étreinte de la main, d'un regard : la liberté les attendait au pied du sanglant coupe-tête, la liberté de l'au-delà.

Seule l'âme de Ninon n'était pas prête à partir. Soudain elle blêmit. Des lèvres de l'homme farouche un nom sonore tomba, le sien :

– Marquise de Saint-Fleury !

Elle se tut, la langue paralysée de terreur, mais déjà, du milieu des spectateurs massés sur le parapet, une voix, superbe d'assurance, répondit :

– Présent.

Les juges, ahuris, levèrent la tête.

Un des gardes cria :

– Hé ! là-haut, tais-toi, farceur !

Et, redevenu grave, après cette distraction intempestive, l'accusateur réitéra l'appel :

– Marquise de Saint-Fleury !

Et, pour la seconde fois, avec une nuance d'impatience, là-haut, une voix qui s'imposait, vibrante de conviction, répondit orgueilleusement à l'appel sanguinaire :

– Présent ! je vous dis !

Il y eut un instant de trouble, d'incertitude.

On maugréait contre le malheureux interrupteur qui jetait des pierres dans les roues du char justicier.

– Qu'on nous l'amène ! crièrent les juges.

Déjà plusieurs mains s'abattaient sur l'épaule de l'homme qui, courtois et plein de bonne volonté, suivait les gardes.

Quand il entra dans la cour, une rumeur monta sur son passage. Était-ce la folie ou le dévouement qui poussait cet homme à franchir librement le seuil mortel ?

Le juge l'interrogea sévèrement :

– Citoyen, pourquoi vous êtes-vous permis d'interrompre l'appel ?

– Citoyen, vous avez prononcé mon nom, je suis le marquis de Saint-Fleury.

– Vous ! vous êtes fou !

– Pardon, citoyen, j'ai bien toute ma tête à moi, puisque je viens vous l'offrir, dit-il, en s'inclinant avec une railleuse déférence.

Quelques rires éclatèrent.

Celui qui badinait avec le supplice était un homme entre deux âges, ayant l'apparence pauvre d'un vaincu de la vie, mais trahissant, dans l'attitude hautaine, ce je ne sais quoi qui caractérise le gentilhomme, mieux que les titres et les insignes. Il s'exprimait avec une désinvolture polie ; il avait les pieds remarquablement petits, et le geste de ses mains était d'une grâce indéniable ; ses yeux avaient un regard d'aigle et regardaient la mort en face. Il portait son vêtement avec une aisance qui en faisait pardonner l'usure. Il sortit de son pourpoint des papiers de légitimation, et les remit aux juges avec une visible satisfaction.

D'un regard ils parcoururent ces lettres de noblesse d'une parfaite authenticité. Dépités de l'intervention de cette victime supplémentaire qui venait se livrer avec une si superbe maladresse, ces hommes crièrent :

– Mais, après tout, nous n'avons que faire de vous. Votre nom ne figure pas sur la liste, c'est la ci-devant marquise de Saint-Fleury.

Tous les yeux se tournèrent vers la pâle femme, qui s'était instinctivement rapprochée en entendant son nom, et courbait la tête comme une créature qui se sent coupable du crime de lâcheté.

Allait-il l'écraser pour se venger de l'humiliation subie par elle, ou venait-il s'immoler pour elle, et pourquoi ?

Au premier regard elle avait reconnu l'homme de Saint-Roch, celui dont elle avait exploité la misère pour lui acheter son nom, le vrai marquis de Saint-Fleury.

– C’est là votre femme, sans doute ?

Le marquis la toisa d’un rapide regard, et, s’adressant aux juges :

– Pardon, citoyens, j’ai vécu seul toute ma vie.

Cela fut dit très simplement, nul ne soupçonna sa sincérité, d’autant plus qu’un des gardes du corps, le reconnaissant, vint frapper sur son épaule en déclarant :

– Parbleu, c’est le citoyen Saint-Fleury, à preuve qu’il est mon voisin de palier depuis nombre d’années. Il vit seul, il est pauvre, et ce qu’il a, il le partage avec des besogneux.

On l’interrompt ; cela importait peu. Pourquoi s’offrait-il aux juges témérairement ? Cette femme suspecte était belle ; d’aucuns crurent qu’il la reniait pour la sauver. Ces dévouements étaient ordinaires en ces temps ; de ce sol baigné de sang, de merveilleuses floraisons jaillissaient spontanément.

Ils les confrontèrent.

– Comment donc, citoyen Fleury, vous ne connaissez pas cette femme ?

Le marquis la regarda en face, il vit sa beauté et sa terreur, et, fidèle à la parole donnée, s’inclina galamment :

– Madame, je le regrette, mais je ne vous connais pas !

Et il ajouta :

– Je n’ai jamais eu la joie d’être reçu dans votre maison, vous ne m’avez jamais fait l’honneur de venir chez moi... Vous êtes trop belle et je suis trop pauvre.

Puis, se tournant vers les juges, il déclara :

– Citoyens, je crois avoir entendu chanter cette femme un soir, c’est la citoyenne Ninon Duchêne, du Théâtre Lyrique ; ah ! ça ! vous décapitez donc les fauvelles, maintenant ?

Elle leva les yeux vers lui ; l’espérance la redressa et elle regarda le marquis. Le visage de cet homme qui lui offrait la vie et regardait la mort avait, à cette minute, la subjuguante beauté d’un visage de sauveur.

Les juges, narquois, ricanèrent :

– Allons donc ! ça ! la célèbre divette Duchêne ?

– Mais faites donc chanter la citoyenne, insinua le marquis, sa voix sera la meilleure lettre de créance...

– Oui, qu'elle chante ! qu'elle chante ! crièrent-ils tous.

Ninon Duchêne ne se fit pas prier, le courage lui revenant, dès qu'on lui permettait de combattre avec ses armes. Sur ce terrain-là elle était sûre de vaincre. N'était-elle pas la favorite du public ? Elle ferma les yeux un instant, oublia le sinistre décor ; elle souriait, comme jadis, en ouvrant les paupières... Elle n'avait jamais chanté pour la gloire comme elle chanta ce jour-là pour la vie :

Monsieur le matelot, j'ai dessus la mer grande,  
Un fils dont chaque jour, nouvelles je demande,  
    Un brave enfant breton  
    Que l'on appelle Yvon.  
Depuis quatre ans passés le cher enfant m'envoie  
Tout ce qu'il gagne en mer, ses lettres font ma joie,  
    Mais il ne revient pas  
    De là-bas, tout là-bas.  
Son frère le soldat est rentré de la guerre,  
Et rien ne manquerait au bonheur de leur mère  
    Si mon petit Yvon  
    Était à la maison !...

Elle chanta cette simple romance bretonne avec une émotion violente. Au seuil de la mort son cœur s'éveillait. Il y avait, en dépit de sa vaillance, des larmes murmurantes au fond de sa voix.

Son succès fut extraordinaire. Il y eut, dans la tempête révolutionnaire, une minute d'accalmie pour entendre chanter cet oiseau. Tous ces condamnés, ballottés sur l'océan des passions déchaînées, n'avaient-ils pas, comme le petit Yvon, quelque part une mère, une sœur, demandant de leurs nouvelles, et jamais plus ils n'entendraient parler d'elles... Nul d'entre eux ne reviendrait de là-bas, tout là-bas... Ce chant de suave tendresse, au sein des atrocités sanglantes, cette plainte d'une mère, à l'heure où l'on tuait les fils, cette haleine de la grande mer, passant lourde d'effluves marins sur ce préau fétide, cette femme qui

souriait et pleurait en chantant, émurent ces hommes, qui suspendirent un instant leur féroce besogne, abdiquant leur cynisme.

L'un des juges applaudit, et tous les assistants suivirent son exemple, dans un élan de bel enthousiasme français. Sur le parapet, le peuple battit des mains : « Vive Ninon ! »

Elle vit que le marquis de Saint-Fleury, qui la regardait en souriant énigmatiquement, ne donna aucune marque d'admiration. Sans doute il la méprisait de chanter pour sa vie... Une rougeur de honte parut sur son pâle visage.

– Citoyenne Duchêne, nous fumes induits en erreur, votre nom seul était suspect.

Une voix monta, irrévérencieuse :

– Ces dames du théâtre aiment à s'affubler d'un nom de guerre retentissant !

– Qu'on la libère ! dirent les juges.

Ninon Duchêne était sauvée.

Un fonctionnaire s'approcha d'elle avec une familiarité galante et lui parla bas. Cette pseudo-marquise ne lui en imposait plus, c'était une égale, une femme facile, sans doute.

– Viens, Ninon, suis-moi !

Elle eut un recul instinctif de tout son corps ; après cette halte au seuil de la mort qui ennoblit tout, après cette minute d'émotion vraie où son cœur de femme tendre et bonne s'était éveillé, ce brutal retour dans la vie mesquine la stupéfiait. Une rancœur la saisit.

Le marquis s'était détourné, hautain, et se livrait :

– Allons, citoyens, qu'on en finisse, contentez-vous du marquis de Saint-Fleury, je suis le dernier de mon nom. Voilà bien du temps perdu pour une bagatelle ! J'ai hâte de suivre le chemin de mon Roi !

Ce désir le condamnait à la mort. Et lui aussi eût volontiers ajouté :

– Qu'est-ce que la guillotine ? Une chiquenaude sur le cou !

Il semblait heureux, soulagé ; après sa vie sans éclat et sa mésalliance sans dignité, il lui semblait que cette mort volontaire le réhabilitait un

peu. Il était libre, il avait secoué sa chaîne. Cette femme... pah ! si belle et si lâche !

On eût dit qu'elle avait deviné sa pensée, son visage s'empourpra.

– Allons, Ninon ! viens-tu ?

Le garde du corps lui passa cavalièrement le bras autour de la taille et voulut l'emmener... vers une vie de honte.

Que se passa-t-il dans l'âme de cette femme ? Elle agit soudain, mue par un sentiment encore inconnu, et sa vraie nature, jusqu'alors étouffée par une vie de luxe et de paresse, se révéla, fouettée par la parole d'un homme généreux.

D'un geste de sincérité spontanée, elle repoussa le garde et s'élança vers celui qui l'avait sauvée et qui allait s'immoler à sa place, après lui avoir donné une leçon de noblesse digne de son nom.

– Marquis ! je vous dégage de votre parole !

Il la toisa, sans « vouloir » la comprendre.

– Citoyenne ! vous êtes libre, que désirez-vous encore, taisez-vous !

Elle rougit sous le dédain tranquille dont il l'écrasait. Ardemment, elle désira l'estime de cet homme, et sa physionomie rayonna soudain de l'amour chaste et involontaire que sa conduite lui inspirait.

– Je ne veux pas devoir la vie à une supercherie. Je suis la marquise de Saint-Fleury, je suis votre femme !

Il la regarda, une lueur d'admiration jaillissant de ses prunelles, et, gravement, très bas :

– Ma femme ! Si vous n'avez pas peur de mourir, vous pourriez l'être, madame.

– Je n'ai plus peur, avoua-t-elle, que d'aller avec ces hommes-là vers la vie que j'ai vécue. Je n'ai pas su vivre, mais vous venez de m'apprendre à mourir. Gardez-moi !

Les exécuteurs ricanèrent, furieux d'avoir été dupés.

– Humph ! nous avons le choix ! Assez de simagrées, Samson n'attend pas. Décidez-vous ! l'un ou l'autre !

– Nous sommes prêts tous les deux, dit la jeune femme, très crâne, et, devant la protestation de son mari et l’hésitation des juges, elle cria hardiment, dans la folie de son jeune héroïsme :

– Vive le Roi !

– À mort ! à mort !

Elle y marchait déjà, à la main de son mari.

Devant la porte, elle voulut s’écarter pour le laisser passer et lui accorder la primauté due à son rang, mais le marquis, s’inclinant avec la dévotion tendre qu’il eût témoignée à sa Reine, et lui cédant la prééminence devant la mort, dit, à voix haute et intelligible pour tous :

– Après vous, madame la marquise !

Lac des Quatre-Cantons, Beckenried, 1899.

Isabelle KAISER.

Paru dans *La Semaine littéraire* le 9 septembre 1899.

[biblisem.net](http://biblisem.net)